



- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N° 105 - Mars 2013 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
LE PANNEAU DU DIDACTISME : HUMEURS REACTIONNAIRES.....	3
VIE DE LA CEBE	4
20/01/2013 : PROMENADE ORNITHOLOGIQUE EN ZELANDE.....	4
VISITE À L'HOF TER MUSSCHEN EN FÉVRIER.....	5
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	7
LA BOTANIQUE DES RUES (3).....	7
NOUS AVONS GOÛTÉ POUR VOUS... TENEBRIO MOLITOR, ACHETA DOMESTICA ET LOCUSTA MIGRATORIA.....	9
NOS SITES	12
LES BRYOPHYTES DU MOERASKE (COMPLÈMENT) (SUITE DE LA VISITE DU 11/11/12).....	12
OBSERVATIONS	14
UNE NOUVELLE ESPECE DE POISSON A L'HOF TER MUSSCHEN.....	14
OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES INTERESSANTES DE NOVEMBRE 2012 A FIN JANVIER 2013.....	14
PLAT !.....	15
ACTIONS	16
RETOUR SUR LE PRAS DÉMOGRAPHIQUE AU TRAVERS DE L'AVIS DE LA CRD.....	16
UNE PASSERELLE AU-DESSUS DE LA WOLUWE.....	17
LE PÈRE NOËL... UNE ORDURE !?.....	20
MAIS A-T-ON GÉRÉ EN 2012 ?.....	20
PRODUITS & PUBLICATIONS	21
AGENDA	22
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	22
COTISATIONS ET DONS.....	23
SEMAINE SANS PESTICIDES, LA CEBE PARTICIPE !.....	23
DATES.....	24

Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Dekeyser-Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestion



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Moreels

02 / 460 38 54

Michel.MOREELS@spw.wallonie.be

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

Michel.MOREELS@spw.wallonie.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

Michel.MOREELS@spw.wallonie.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 97 95 10

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2012.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





Editorial

Le panneau du didactisme : humeurs réactionnaires

Par Christian Rombaux

Il est fréquent, dans les associations de protection de la Nature, de voir resurgir, tel un véritable monstre du Loch Ness, le projet d'installation de panneaux didactiques dans nos sites et réserves.

Cette proposition ayant la propriété de me hérissier le poil et de susciter en moi des mouvements d'humeur disons... désagréables, il m'a semblé utile d'essayer de rationaliser les arguments qui plaident contre ces panneaux et, en quelque sorte, d'objectiver mon aversion épidermique à leur égard. Réquisitoire pas toujours de bonne foi, je l'avoue.

1. D'abord, ces panneaux tape à l'œil sont moches, surtout quand ils sont en nombre. Attention, il ne s'agit pas ici de porter un jugement esthétique sur leur contenu. Non, simplement, ils défigurent le paysage et parviennent à l'escamoter complètement : on ne voit plus qu'eux ! L'envie me prend alors d'enfourcher ma Rossinante, de saisir ma lance et de les charger incontinent ! Cela change des moulins à vent (que par ailleurs j'apprécie énormément).

2. Ils muséifient la Nature en vous donnant l'impression de parcourir une exposition dont la Nature ne serait que le prétexte et le décor.

Comme tout support de représentation virtuelle (ajoutons-y, la photo, la TV, le cinéma & internet), ils vous donnent à voir ce que vous pourriez voir si vous regardiez vraiment autour de vous.

Rien ne vaut, pour moi, le contact avec la "réalité réelle". Mais voilà, la réalité est décevante (c'est une de ses caractéristiques), elle demande un effort pour être appréhendée pour finalement, ne rien voir du tout ! Ah, ces oiseaux qui bougent tout le temps, ces mammifères qui ont le mauvais goût de vivre la nuit et ces champignons qui ne poussent jamais où on les attend : les panneaux vous les offrent sur un plateau.

3. Ces panneaux humanisent, devrais-je dire anthropisent la Nature de façon inacceptable. Ils mettent la Nature en zone. Attention vous entrez dans une zone naturelle ! Ne manque que le paillason marqué "welcome"! Or, qui dit Nature dit spontanéité. Elle n'est pas le résultat d'une volonté humaine : elle existait avant nous et existera après nous, indépendamment de nous. L'herbe folle pousse entre les pavés sans qu'on le lui ait demandé. Francois Terrasson, après l'école de Palo Alto, a mis en évidence ce paradoxe ("Soyez spontané") et beaucoup bataillé contre. Je vous renvoie à ses livres.

Qu'on ne vienne pas me dire que toute la Nature de ce pays est déjà humanisée! Nous le savons mieux que personne. Mais pourquoi en rajouter et la surligner au marqueur fluo, vert bien entendu. Ne pourrait-on pas faire de la Nature comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, « sans le savoir » ?

4. L'information prodiguée par ces panneaux est, le plus souvent, un misérable digest tout à fait inutilisable pour celui qui veut vraiment s'instruire, inutile pour le naturaliste pointu et indifférente pour le jogger et le promeneur de chien ! Qu'en reste-t-il une fois lu ? C'est dans les livres, et il y en a beaucoup de bien faits, qu'il faut chercher l'information. Même si la lecture est en perte de vitesse, le livre est, avec l'observation, la voie royale pour la connaissance de la Nature.

5. La touche sociologique pour terminer : ces panneaux ne servent souvent qu'à soigner l'ego et la publicité d'hommes et de femmes politiques. Ils servent aussi d'exutoire au trop-plein d'énergie de vandales invétérés qui les couvrent de tags ou les démolissent. Ces panneaux coûtent au contribuable lors de leur conception, de leur installation et de leur entretien, jusqu'à ce qu'ils disparaissent un jour. Tant qu'à faire, pour un aussi piètre résultat, j'aimerais que cet argent soit dépensé plus intelligemment (pour payer des animateurs par exemple).

Ne tombez pas dans le panneau !
Fin du réquisitoire !



*Juin 2010 – des panneaux temporaires (année de la biodiversité) font leur apparition le long de l'Hof ter Musschen
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB*



Vie de la CEBE

20/01/2013 : Promenade ornithologique en Zélande

Par Michel Moreels

Ce dimanche 20 janvier a eu lieu la traditionnelle sortie ornithologique CEBE en car en Zélande.



*Brouwersdam sous la neige.
Luc Denys - ©2013 CEBE-MOB*

Le moins que l'on puisse dire est que les conditions météo furent assez dantesques. Plans d'eau douce gelés, tapis de neige au sol, vent fort avec effets de chasse-neige, grésil, chute de neige. Tout cela sous une température maximale de -4°! Quant à la visibilité, de très moyenne au matin, elle devint franchement très réduite à partir de midi.

La conjonction d'une météo hostile et de conditions d'observation défavorables, ont limité le nombre d'espèces contactées à 48... ce qui, pour être franc, n'est quand même pas beaucoup.

Non seulement, il n'y avait pas de « raretés » signalées par nos collègues hollandais de Dutch Birding (<http://www.dutchbirding.nl/>), mais de plus on n'a pas vu des espèces coutumières aux lieux comme les

Plongeurs arctique et catmarin, les Eiders à duvets, les Macreuses noires et autres Bécasseaux violets. Aux endroits où l'eau était libre, on a eu quelques grandes concentrations d'oiseaux, mais ailleurs, que de zones sans représentant aucun de la gent ailée !

Dans les éléments positifs, on retiendra : une quantité très impressionnante de Canards siffleurs –l'espèce du jour- ; beaucoup plus de Canards chipeaux qu'à l'habitude et ce en plusieurs lieux ; les Pluviers argentés omniprésents ; un très beau groupe de Bécasseaux variables au Zandkreekdam ; deux Grandes aigrettes assez mimétiques dans ces paysages de neige et au moins quatre Bécassines des marais tapies dans les fossés et qui se laissèrent magnifiquement admirer à partir du car.

Au Brouwersdam, heureusement, les Phoques gris assurèrent et les trois individus que tout le monde put découvrir sous toutes leurs coutures, combien ils étaient près du bord, ravirent notre groupe de naturalistes de plus en plus frigorifiés alors que les heures avançaient.



*Blizzard, vous avez dit blizzard.
Luc Denys - ©2013 CEBE-MOB*

Quant aux Phoques veaux-marins, qu'il est toujours amusant de distinguer de leurs grands cousins gris,... pas un ne daigna montrer le moindre petit bout de moustache !

On conclura la journée en disant qu'elle nous a laissé un petit goût de trop peu, mais que la Zélande sous la neige offre des images assez inaccoutumées empruntées d'une certaine magie.

Sites visités

- 's Heer Hendrikskinderen (Zeeland, Zuid Beveland)
- Zandkreekdam (Zeeland, Zuid Beveland)
- Neeltje Jans (Zeeland, sur l'Oosterscheldekering)
- Koudekerke (Zeeland, Schouwen-Duiveland) (qui porte bien son nom et où, la CEBE a offert... l'apéritif : un petit vin blanc sec...mais vachement frais !)
- Port Zélande (Zuid-Holland, sur le Grevelingenmeer)(au 'Zeil en surfcentrum' où nous avons dîné)
- Brouwersdam (Zeeland) (côté mer)
- Brouwersdam (Zeeland) (côté Grevelingenmeer)
- Inlagen de Moriaanshoofd (Zeeland, Schouwen-Duiveland)

Espèces observéesOiseaux

Grèbe huppé
 Grèbe castagneux
 Grand cormoran
 Héron cendré
 Grande aigrette
 Oie cendrée
 Oie rieuse
 Bernache du Canada
 Bernache cravant (à ventre sombre)
 Bernache nonette
 Tadorne de Belon
 Cygne tuberculé
 Canard colvert
 Canard chipeau
 Canard siffleur
 Canard souchet
 Sarcelle d'hiver
 Fuligule morillon
 Garrot à œil d'or
 Harle huppé
 Buse variable
 Faucon crécerelle
 Foulque macroule
 Faisan de Colchide

Pigeon ramier
 Vanneau huppé
 Huitrier pie
 Grand gravelot
 Bécasseau variable
 Bécasseau sanderling
 Tournepierre à collier
 Pluvier argenté
 Chevalier gambette
 Courlis cendré
 Bécassine des marais
 Goéland argenté
 Goéland marin
 Mouette rieuse
 Pipit maritime
 Merle noir
 Grive litorne
 Rouge-gorge familier
 Etourneau sansonnet
 Alouette des champs
 Pinson des arbres
 Corneille noire
 Pie bavarde
 Choucas des tours

Mammifères

Lièvre d'Europe
 Phoque gris

Visite à l'Hof ter Musschen en février

Par Jean Randoux

Traditionnellement, au mois de février, on guide sur la lecture du paysage hivernal.

Prétextant de la quasi-absence de végétaux en « habit vert », c'est l'observation des bourgeons, de l'écorce, du port général des ligneux qui focalise notre attention. Certes, il en était ainsi cette année. Dès l'entrée sur le site, on distinguait, à distance, un Frêne (*Fraxinus excelsior*), un Erable (*Acer campestre*) et un Tilleul (*Tilia* sp.). De plus près, un Noisetier (*Corylus avellana*), un Cornouiller (*Cornus sanguinea*), un Fusain (*Evonymus europaea*) et une Viorne (*Viburnum opulus*).

Pour la même raison, on profite de l'occasion pour expliquer la présence d'une ferme en carré sur le site, en lien avec la fertilité du sol depuis ce fameux dépôt de limon éolien lors de la dernière glaciation. Terre limoneuse signifiant aussi « terre à briques », on pouvait également justifier l'emploi de ce matériau pour la ferme et le fournil. De même, dans le sable tertiaire sous-jacent (sous le limon, donc), des indurations de grès calcaire ont fourni la matière des moellons, dont les parties les plus anciennes de la ferme sont constituées.

On évoque, enfin, la situation générale du site avec la Woluwe, la ligne de sources, peuplée de Saules et d'Aulnes. Celle-ci sépare la prairie humide (occupée jadis par les pâtures et prés de fauche) de la prairie sèche et des anciens champs occupant, à l'époque, les emplacements actuels de l'UCL et du Kapelleveld (« champ de la Chapelle »).



La ligne de sources avec ses saules et ses aulnes
 (HTM – février 2008)
 Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB



Galanthus nivalis (HTM – mars 2010)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB

L'hiver étant particulièrement clément (du moins jusque là !), malgré deux coups de gel (en fait, grâce à ceux-ci) succédant, chaque fois, à un court épisode neigeux, on a pu, d'une part, observer quelques feuilles émergeant :

- de leurs racines, comme *Geum urbanum*, *Arum maculatum*, *Veronica beccabunga*;
- de leurs graines, comme *Galium aparine*;
- de leurs tubercules, comme *Ranunculus ficaria* (accompagnées de quelques fleurs habituellement attendues fin mars, début avril);
- de leurs bulbes, comme *Galanthus nivalis*. Eh oui, les Perce-neiges exhibaient, nombreux, leurs fleurs penchées dans la plantation de Peupliers.

D'autre part, certains champignons avaient plutôt bien résisté.

Les pérennes bien entendu, comme *Ganoderma lipsiense* et *Phellinus igniarius* sur de vieux Saules têtards; *Phellinus tuberosus* sur *Prunus spinosa*.

Mais aussi des annuels, tels *Tremella mesenterica*, parasite sur la croûte saprophyte du genre *Peniophora*; tels les saprophytes *Auricularia auricula-judae* sur bois de Saule, *Auricularia mesenterica* sur bois de Peuplier, *Trametes versicolor*, *Crepidotus mollis*, *Bjerkandera adusta*...

Finalement, tout un programme !
Qui dit qu'il n'y a rien à voir en hiver ?



Phellinus igniarius (HTM – février 2004)
David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB



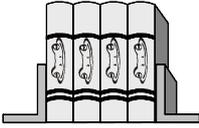
Tremella mesenterica (HTM – février 2004)
David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB



Trametes versicolor (HTM – février 2008)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB



Auricularia mesenterica (HTM – novembre 2007)
Alain Doornaert - © 2013 CEBE-MOB



Articles – Mini-dossiers

La botanique des rues (3)

par Anne-Marie Paelinck

L'oxalis corniculé et ses pulvini

Le long d'un mur, l'oxalis corniculé, *Oxalis corniculata*, étale au soleil sa corolle jaune et ses folioles. Il profite de la chaleur des rayons et de celle de leur réverbération sur le mur. Mais la lumière décline. Le jour s'achève. La petite plante abaisse ses folioles grâce à ses **pulvini**, petites « charnières », situées à leur base. Ils se présentent comme des renflements. Lorsque vient la nuit, sous l'effet de l'humidité, les cellules des pulvini se gorgent d'eau et les folioles se rabattent. Ces mouvements sont plus ou moins réversibles. Les scientifiques les qualifient de **nyctinastiques***.

Oxalis est le **nom grec** d'une plante à saveur acidulée, peut-être de l'oseille. Il dérive de *oxus* : aigu, acide et de *als* : sel. Les feuilles contiennent un sel acide. Il a reçu ce nom de genre *Oxalis* car son feuillage a une saveur acidulée.

Son nom d'espèce *corniculata* renvoie à ses fruits qui ressemblent à des cornes.



Oxalis corniculata (Oxalis corniculé) (Schaerbeek – février 2013)
Anne-Marie Paelinck - © 2013 CEBE-MOB



Oxalis corniculata – Extrait de la Flore descriptive et illustrée de la France par l'Abbé H. Coste (1937)

Plante d'**origine méditerranéenne**, elle a été cultivée comme **plante ornementale**.

Dodoens au 16^{ème} siècle nous signale déjà sa présence en Belgique. Elle apprécie les sols secs à humides et surtout riches comme le sont souvent nos jardins. De là elle s'est échappée et a **immigré sur nos trottoirs** où elle pousse le long des murs, entre les pavés. Puis elle a gagné les terrains rudéraux... Elle y trouve des sols enrichis par nos déchets. Son immigration a été favorisée par ses **fruits**, des capsules. Ceux-ci sont allongés, secs. Ils s'ouvrent par des fentes. Les graines sont entourées de mucilage. Celui-ci gonfle sous l'effet de l'humidité. Il pousse les graines à travers les fentes. Les parois du fruit ne résistent pas. Il se produit un éclatement brusque qui projette les graines loin du pied mère. Aussi cette espèce est dite **autochore***.

Par ailleurs elle se fixe fortement dans le sol ou entre les pavés grâce à sa racine grêle et pivotante. En outre elle présente plusieurs tiges couchées à ascendantes qui s'enracinent aux nœuds inférieurs. Elles lui permettent de s'étendre toujours plus loin, notamment sur les dalles de nos trottoirs. Dans la Région de Bruxelles Capitale, nous rencontrons surtout les **cultivars à feuilles pourpre foncé** réunis sous le nom de var. *atropurpurea*.

Cette plante est haute de 10 à 30 cm. Elle est annuelle à pérennante. Ses feuilles sont composées de trois folioles en forme de cœur. Ses fleurs jaunes au nombre de 2 à 7 sont insérées à l'aisselle des feuilles. A maturité, les pédicelles fructifères sont caractéristiques : ils sont **réfractés*** et confèrent un port particulier à cette petite plante.

Cet oxalis méditerranéen a conquis les régions au climat tempéré et tropical, spécialement océanique. Son expansion va du sud de l'Amérique du Nord au Chili. Nous la trouvons dans toute l'Afrique (sauf au Sahel), dans le sud-ouest et sud-est de l'Asie, en Australie et en Nouvelle Zélande. En Europe, elle est présente dans le sud, le sud-est et aussi dans une partie du sud-ouest. On la rencontre également dans une section de l'Europe occidentale.

L'oxalis corniculé fixe le CO₂ atmosphérique pour produire de l'acide oxalique. C'est cet acide qui, p.ex., est très utilisé pour blanchir les textiles, le cuir et le bois mais aussi comme agent mordant pour les teintures.

Vocabulaire

Autochore : Du grec : auto et chore : emplacement. Plante dont les graines sont disséminées par une action mécanique de la plante elle-même.

Réfracté : dirigé vers le bas.

Mouvements nyctinastiques : variations diurnes et nocturnes.

Notule : Mouvements nyctinastiques

Le végétal jouit de la réputation d'une grande stabilité. Cependant il bouge ! Il grandit, il s'oriente vers la lumière... A côté des mouvements de croissance, il en existe bien d'autres.

Intéressons-nous aux **attitudes de veille et de sommeil**. Les scientifiques les qualifient de nyctinastiques (de *nyx*=nuit).

Comme nous l'avons vu à propos de l'oxalis corniculé, les plantes modifient la position de leurs folioles au cours de la journée. Les folioles des feuilles composées de certaines espèces herbacées ou ligneuses présentent à leur base des renflements moteurs, les pulvini. Leurs cellules se vident ou se gorgent d'eau. Elles sont responsables du mouvement.

Le robinier faux-acacia, *Robinia pseudacacia*, croît au Moeraske notamment sur le talus longeant les voies du chemin de fer. Il a des feuilles composées. Ses folioles sont étalées pendant le jour. Mais avez-vous remarqué qu'il les replie le soir venu, leurs faces inférieures mises en contact deux par deux ?

Communs au Moeraske et dans les pelouses des parcs, les trèfles, *Trifolium sp.*, ont une feuille composée de trois folioles. Pendant la nuit, ils disposent leurs folioles latérales verticalement, les faces supérieures se touchant tandis que la foliole centrale s'incline en formant un toit protecteur au-dessus des deux autres.

Les fleurs de certaines espèces ont aussi des mouvements nyctinastiques comme en témoignent leurs noms. Les belles-de-jour, *Convolvulus tricolor*, épanouissent leur corolle le matin et la referment quand vient le soir.

Les fleurs des belles-de-nuit, *Mirabilis jalapa*, font le contraire et paraissent « dormir » à contretemps. La dame d'onze heures, *Ornithogalum umbellatum*, prolonge le « sommeil » de ses fleurs jusqu'à une heure avancée de la matinée.

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- BELL, Adrian D., Les plantes à fleurs. Guide morphologique illustré, 1993 .éd ; Masson.
- BONNIER, G. Flore complète de France, Suisse et Belgique, sd. éd. Delachaux & Niestlé, Librairie générale de l'Enseignement, J. Lebegue, vol. 2, p.102-104.
- LAWALREE, A. Flore générale de Belgique, 1963. éd. Ministère de l'agriculture. Jardin botanique de l'état, vol.4, fasc.2, p.235-237.
- MURATET, A. & LESNE, S. & MOTARD, E. & MACHON, D., 2011. Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne, dir. N.MACHON, éd. Museum national de Paris & L'epassage.



La botanique est l'art de dessécher des plantes entre des feuilles de papier buvard et de les injurier en grec et en latin.

Alphonse Karr (romancier et journaliste français, 1808 – 1890)

Nous avons goûté pour vous... *Tenebrio molitor*, *Acheta domestica* et *Locusta migratoria*...

Par David Waiengnier

Ce jeudi 20 septembre, j'ai eu l'honneur de représenter la CEBE à la dégustation « Découverte » d'insectes organisée sur l'heure de midi au réfectoire de la maison communale d'Evere par Hexapoda, l'insectarium Jean Leclercq de Wareme.

Étaient prévus au menu de chaque participant (l'inscription préalable était obligatoire) :

- un criquet migrateur (*Locusta migratoria*)
- un grillon domestique (*Acheta domestica*)
- une trentaine de vers de farine (*Tenebrio molitor*)

Le tout était dûment frit à la poêle devant vous et vous repartiez à votre table avec un petit carton, genre carton de frites, mais sans frites... et rempli d'insectes.

Ambiance particulière dans la salle, avec de nombreux rires et exclamations mais qui n'arrivaient pas à occulter complètement un léger stress, une certaine nervosité voire un malaise !



Miam !

David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB

Il y avait une explication toute scientifique à cela : l'un des nombreux panneaux didactiques présents sur le pourtour de la salle indiquait que dans les populations européennes et nord-américaines, la zone du dégoût (et plus précisément le cortex insulaire et l'amygdale) s'activait clairement lors des tests en imagerie médicale lorsqu'une personne était confrontée à l'ingestion d'insectes.



Criquet migrateur (*Locusta migratoria*)
© 2013 Wanderheuschrecke

Cette réaction, qui est une réaction de « protection », est purement culturelle et n'a pas lieu avec les représentants des autres continents : on recense officiellement 36 pays d'Afrique, 29 pays d'Asie et 23 pays d'Amérique Latine comme consommateurs d'insectes (un minimum de 1.400 espèces différentes par 3.000 ethnies).

Pour ma part, j'avais déjà consommé des chenilles (Attacidae), aussi n'avais-je pas trop d'appréhension en ce qui concernait le criquet et le grillon... Je commençai donc par le criquet migrateur (*Locusta migratoria*). Comme je m'apprêtais à le décortiquer pour n'en manger que l'abdomen plus mou et goûtu, le directeur de l'exposition, Monsieur Didier Drugmand, me retint et me conseilla de le manger entièrement. En effet, les parties plus dures (pattes, carapace, élytres) ont le même effet que les fibres sur la digestion.

Le petit goût, agréable et rappelant celui des crevettes, fut dès lors un peu masqué par de nombreux petits morceaux se nichant entre les dents et ce fut un peu laborieux à terminer !

L'expérience fut similaire avec le grillon domestique (*Acheta domestica*), dont le goût est moins prononcé. Il s'agit d'insectes rappelant visuellement les crevettes, scampis et autres habitués de nos assiettes et la démarche est donc plus facile pour débiter.

Par contre, pour les vers de farine (état larvaire de *Tenebrio molitor*), ce fut psychologiquement moins évident car ces derniers, entassés en vrac, donnaient parfois l'impression d'être encore en mouvement ! Là, on est confronté aux « vrais » insectes ! Le goût est relativement fade et l'huile de cuisson constitue le facteur gustatif le plus marquant. Rien d'extraordinaire donc sur le plan culinaire. Le plus dur, c'est de franchir le pas : les écraser sur le palais avec la langue pour en capter un maximum de goût...



Vers de farine (*Tenebrio molitor*) frits
David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB

Mais pourquoi manger des insectes ?

1. Une nécessité économique et écologique

L'élevage, avec la pêche dans une moindre mesure, est une des principales sources de protéines de nos sociétés modernes. **Le constat global est toutefois accablant** : tout d'abord, l'élevage ne suffit déjà pas aujourd'hui à nourrir tous les habitants de la planète... Quid de surcroît pour les 9 à 12 milliards d'individus attendus pour 2050..

De plus, l'élevage est une **catastrophe écologique** pour notre biosphère, un véritable non-sens !

Il est responsable de :

- ⤴ **9 % du CO₂** produit par les activités humaines.
- ⤴ **65 % des émissions d'hémioxyde d'azote** (imputables essentiellement au fumier), et sachant que ce gaz a un potentiel de réchauffement global 300 fois plus élevé que le CO₂.
- ⤴ **37 % du méthane** dû aux activités humaines (son impact sur le réchauffement climatique est 23 fois plus élevé que le CO₂).
- ⤴ **64 % de l'ammoniac** qui contribue sensiblement aux pluies acides.

Le constat s'aggrave encore ! L'élevage, c'est :

- ⤴ **30 % de toute la surface utile de notre planète**, principalement pour des pâturages permanents
- ⤴ **33 % des terres arables** employées pour la production fourragère.
- ⤴ Le défrichage des forêts tropicales : 70 % des anciennes forêts d'Amazonie ont été converties en prairies.
- ⤴ 20 % des pâturages qui sont sursaturés, compactés et soumis à l'érosion.

Terminons par la pollution : l'élevage est responsable plus ou moins directement de la pollution de l'eau, l'eutrophisation et la dégénérescence des récifs coralliens. Les principaux agents polluants sont les **déchets animaux**, les **antibiotiques** et les **hormones**, les **produits chimiques** des tanneries, les **engrais** et les **pesticides** pulvérisés sur les cultures fourragères.

2. Un avantage nutritionnel indéniable

Nos ancêtres étaient des chasseurs-cueilleurs et lors des cueillettes, les insectes, de par leur abondante présence, ne pouvaient leur échapper.

Un test rapide est aussi très concluant : là où on mange 300 grammes de viande, on s'aperçoit qu'on est rassasié avec 30 ou 50 grammes d'insectes !

Un gramme de protéines de viande n'est pas du tout équivalent à un gramme de protéines d'insectes : la composition chimique est différente et l'homme est parfaitement adapté à digérer les insectes, qu'il consomme depuis des millions d'années... contre la viande que nous élevons depuis seulement... 10.000 ans...



*Les enfants sont plus prompts et moins difficiles que les adultes à sauter le pas ! Merci Lison !
David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB*

Un régime entomophage (associé à des légumes ou des fruits) est parfaitement équilibré par sa richesse en vitamines, fer et acides aminés et la qualité des protéines et des graisses.

Les insectes présentent également une proportion plus importante (jusque 5 fois plus !) de protéines et de lipides que le bœuf et le poisson et moins de cholestérol.

100 grammes d'insectes couvrent plus de 100 pour cent des apports journaliers recommandés en minéraux et en vitamines !!!

Des précautions quand même !

Les insectes doivent répondre à des normes sanitaires strictes. En effet, certains insectes contiennent des toxines. Les consommer vivants ou non cuits peut aussi causer des allergies alimentaires ou même, plus rarement, des problèmes vésicatoires parfois mortels.

Certains insectes peuvent aussi contenir des résidus de pesticides. La cuticule (le squelette externe des insectes) est composée de chitine, parfois difficile à digérer. On recommande de ne pas manger plus de 50 grammes d'insectes par jour.

La récolte d'insectes doit être effectuée durablement, sans effet pervers sur les écosystèmes. La récolte inconsidérée de chenilles comestibles dans le sud de l'Afrique (notamment au Malawi) a par exemple entraîné leur quasi-disparition de certaines zones.

Une entomophagie de masse et anarchique risquerait de menacer les populations d'espèces d'insectes comestibles, et donc de déstabiliser les écosystèmes dont ils sont d'essentiels maillons.

Demain, l'élevage industriel en masse... d'insectes ?



Grillon domestique (Acheta domestica)
© 2013 Hexasoft – Wikimedia

De plus en plus de scientifiques se penchent sur cette problématique, et de grands groupes de distribution alimentaires investissent dans la recherche. Aux Pays-Bas, une PME (Van de Ven) s'est récemment lancée dans la production de vers de farine et de criquets (5 tonnes / mois) principalement vendus comme nourriture pour les animaux (les NAC – Nouveaux Animaux de Compagnie).

Une filière pour la consommation humaine est en train de se mettre en place. Les insectes sont déjà utilisés par un pâtissier et un restaurant néerlandais.

Certains particuliers commencent aussi à consommer plus ou moins régulièrement des insectes.

De telles entreprises, maintenant que la technologie de production de masse semble maîtrisée, devraient se développer au plus vite aussi dans les pays du tiers

monde en carence de protéines. La Chine est déjà très loin dans ce domaine, avec quasiment 10 ans d'avance. Une piste de recherche consisterait aussi à transformer les insectes sous forme de farines ou de pâtés.

Élever des insectes est peu énergivore et se montre nettement plus rentable qu'un élevage classique de bovins. 10 kilos de végétaux sont nécessaires pour obtenir 1 kilo de bœuf, mais permettent de produire de 8 à 9 kilos d'insectes... qui contiennent de 2 à 5 fois plus de protéines que d'autres viandes.

En savoir plus - Bibliographie.

- Bruno Comby, *Délicieux insectes*, Editions Jouvence 1990.
- Didier Drugmand, *Hexapoda – Insectarium* : www.hexapoda.be (musée d'insectes vivants, séances de dégustation d'insectes).

Merci à Monsieur Didier Drugmand pour son aimable autorisation et son aide documentaire.



Vers de farine mélangés à une purée
David Walengnier - © 2013 CEBE-MOB



Nos sites

Les bryophytes du Moeraske (complément) (suite de la visite du 11/11/12)

Par Michel Moreels

Comme depuis de nombreuses années, André Sotiaux nous a fait profiter de son savoir, de sa pédagogie et de son enthousiasme communicatif... et comme d'habitude la sortie nous a comblé, nous permettant d'observer 38 espèces dont 3 nouvelles pour le site.

Espèces observées ce 11/11/2012

Hépatiques :

Lophocolea heterophylla

Lunularia cruciata

Marchantia polymorpha

Mousses :

Aloina ambigua

Amblystegium serpens

Atrichum undulatum

Barbula convulata

Barbula unguiculata

Brachythecium rivulare

Brachythecium rutabulum

Bryum argenteum

Bryum capillare

Bryum rubens

Calliergonella cuspidata

Ceratodon purpureus

Cirriphyllum piliferum (trouvé par notre jeune ami, Arthur de Wael, qui effectuait sa première "sortie mousses")

Cratoneuron filicinum

Dicranella heteromalla

Dicranella varia

Drepanocladus aduncus

Fissidens bryoides

Fissidens dubius

Fissidens taxifolius

Grimmia pulvinata

Hypnum cupressiforme

Kindbergia praelonga

Leptodictyum riparium

Orthotrichum affine

Orthotrichum diaphanum

Oxyrhygium hians

Oxyrhygium pumilum

Phascum cuspidatum

Protobryum bryoides

Pseudocrossidium hornschurchianum

Rhynchostegium confertum

Rhytidiadelphus squarrosus

Syntrichia ruralis

Tortula muralis

Les "petites nouvelles"



André Sotiaux commence fort la promenade : découverte de *Protobryum bryoides* au point de départ de la visite.
Michel Moreels - © 2013 CEBE-MOB

Protobryum bryoides a été découvert près de l'arrêt de bus de la place Saint-Vincent.

C'est une espèce qui **pousse sur terrains dénudés, bien éclairés et riches en calcaire, généralement en compagnie des *Barbula unguiculata* et *convulata* et de la mousse « au nom qui tue », *Pseudocrossidium hornschurchianum***. Observable en un seul autre endroit de la région bruxelloise, cette mousse **sert de logo à la célèbre British Bryological Society**. Haute de 1 cm maximum, la plante se caractérise par ses **feuilles dotées de longues nervures, par sa capsule portée érigée sur le seta et dépassant à peine la limite des feuilles**.

Aloina ambigua est une **espèce colonisatrice de milieux ouverts**. Son "look" général fait **immanquablement songer à une plante grasse avec ses feuilles en rosette**, très larges et très luisantes aussi.

Elle a été trouvée en de nombreux exemplaires sur un talus bordant la Promenade verte à hauteur du complexe de la Police.

Dicranella varia a été repérée au même endroit qu'*Aloina ambigua* et en partage les exigences. C'est un petit *Dicranella* "classique" haut de 5 mm maximum, prolongé d'un seta, d'une belle couleur rouge, pouvant atteindre la même taille et terminé par une capsule inclinée et rouge elle aussi. Les feuilles ont la forme en faucille caractéristique des *Dicranella*.

Quelques observations particulières

Parmi les "belles" observations, citons : *Cirriphyllum piliferum*, bien rare cette saison ; *Phascum cuspidatum*, vu en nombre, notamment au potager du Houtweg ; *Rhynchostegium confertum* qu'on confond trop souvent avec *Brachythecium rutabulum* ; *Fissidens bryoides*, le "gros" *Fissidens* qui est une vraie rareté et, enfin, *Leptodictyum riparium*, qui pousse sur des bouts de bois partiellement immergés et qui n'avait plus été observé depuis de nombreuses années au Moeraske.

Last but not least, évoquons encore la magnifique population de *Drepanocladus aduncus* qui couvre tout le fonds de la mare du potager du Houtweg. Rappelons que cette espèce, qui a été accidentellement implantée ici à partir de quelques rares exemplaires repiqués avec quelques *Carex* transplantés de l'Hof ter Musschen, y occupe son quatrième site connu de la Région bruxelloise. Sa concentration importante - c'est une plantation "pure" !- et le caractère très immergé des mousses -elles sont complètement sous eau !- sont assez particuliers et justifient le déplacement.

L'identification des bryophytes : quels guides utiliser ?

Pour la Belgique, nous avons la chance de pouvoir disposer de deux guides qui permettent de recenser l'ensemble de notre bryoflore :

- H. SIEBEL & H. DURING, *Beknopte Mosflora van Nederland...* en België, Utrecht, 2006 (ouvrage à la réalisation duquel André Sotiaux a collaboré).
- I. ATHERTON, S. BOSANQUET & M. LAWLEY, *Mosses and Liverworts of Britain and Ireland, a field guide*, Plymouth, 2010 (publié par la British Bryological Society).

Ces deux ouvrages sont, de fait, complémentaires. Le premier, en néerlandais, reprend toutes les espèces observées en Belgique et les illustre par des dessins. Le second, en anglais, est basé sur des photos et quelques dessins de détails. Dans le second ouvrage, il y a deux espèces belges, rares, qui manquent et quelques unes qu'on ne rencontre pas chez nous.

L'intérêt du guide de la British Bryological Society réside dans sa présentation d'une seule espèce par page qui est plus simple que celle de l'ouvrage hollandais, mais répétons-le, il est souvent utile de passer d'un livre à l'autre pour affiner son jugement.

Quant aux ouvrages en français... c'est toujours le désert absolu et sur internet, on ne trouve pas non plus "LE" site qui donne pleine satisfaction, mais juste parfois quelques éclairages utiles sur un genre ou l'autre.



Dicranella varia (Moeraske – novembre 2012)
Anne-Marie Paelinck - © 2013 CEBE-MOB



Aloina ambigua ressemble à une petite plante grasse.
(Moeraske – novembre 2012)
Anne-Marie Paelinck - © 2013 CEBE-MOB



Drepanocladus aduncus au potager du Houtweg (feuilles en crochet au sommet des rameaux) (Moeraske – novembre 2012)
Marianne Chapelle - © 2013 CEBE-MOB



Observations

Une nouvelle espèce de poisson à l'Hof ter Musschen

Par Michel Moreels

Grâce au site 'observations.be', nous avons appris que Karel Samijn avait, ce 6 septembre 2012, observé et identifié l'épinochette (*Pungitius pungitius*) dans la Woluwe (à hauteur de la prairie humide). Un petit banc d'une centaine d'exemplaires était présent ce jour-là. Il s'agit là de la première mention de cette espèce pour l'Hof ter Musschen. Notons cependant que la qualité des photos présentées par Karel n'a pas permis la validation de l'observation par l'équipe du site 'observations.be', mais nous allons redoubler d'attention pour tenter, à notre tour, d'observer cette espèce.

Plus petite et plus frêle -5 à 7 cm maximum- que l'épinoche, l'épinochette supporte des taux d'oxygène très faibles. Elle se différencie de sa cousine par la présence, en général, de neuf épines érectiles situées devant la nageoire dorsale au lieu de trois (voire deux) pour l'autre espèce. A la période de reproduction, le mâle épinochette n'arbore pas la livrée chatoyante de l'épinoche, se contentant d'afficher une gorge noire. Le nid construit par ce même mâle est aussi moins élaboré que celui de son proche parent.

Détail amusant : alors que la littérature parle généralement de neuf épines érectiles présentes sur le dos du poisson, l'espèce s'appelle, en néerlandais, 'tiendoornige stekelbaars'... soit "dix épines" et... 'nine-spined stickleback' ou 'ten-spined stickleback' soit "neuf épines" ou "dix épines" en anglais !

Observations ornithologiques intéressantes de novembre 2012 à fin janvier 2013

Par Michel Moreels

A l'Hof ter Musschen



Grande aigrette (HTM - janvier 2013).
Laurent Raty - © 2013 CEBE-MOB

Plusieurs espèces intéressantes ont été contactées à l'Hof ter Musschen. Parmi celles-ci, signalons : la grande aigrette (1 exemplaire), le râle d'eau (1 exemplaire), la bécasse des bois, la bécassine des marais, la bécassine sourde (1 exemplaire), la grive litorne, la grive mauvis, le sizerin flammé (1 exemplaire), le gros-bec casse-noyaux (1 exemplaire), le pinson du nord, le tarin des aulnes (dont un groupe de 80 individus), le chardonneret élégant et le bouvreuil pivoine.

Pour cette dernière espèce, et au moins à deux reprises (16/11/2012 et 08/12/2012), deux exemplaires de bouvreuil pivoine écarlate furent observés. C'est une "première" pour le site.

Cette sous-espèce, originaire de Russie, s'observe de plus en plus dans nos régions.

Ces animaux diffèrent de la sous-espèce nominale par une couleur plus vive pour les mâles et par une taille un peu supérieure, soit des critères peu pertinents et très peu pratiques sur le terrain.

Ils ont par contre un cri, très reconnaissable, qui fait penser à une trompette d'enfant. Ce chant leur a donné leur nom vernaculaire de bouvreuils pivoine trompeteurs ou trompetants. On les appelle aussi parfois bouvreuils pivoines nordiques et les tendeurs et "amateurs d'oiseaux de cage" les nomment bouvreuils ponceaux (ponceau = la couleur rouge écarlate du coquelicot).

Au Moeraske

Les ornithologues passent moins au Moeraske qu'à l'Hof ter Musschen, ce qui influe sans aucun doute sur le panel d'espèces notées. Les observations ne sont pas aussi variées ou en nombre.

On retiendra surtout : la sarcelle d'hiver (mais jamais plus de 2 exemplaires en même temps), le chardonneret élégant (maximum 4 exemplaires ensemble) et le tarin des aulnes (une petite bande d'une quinzaine d'individus, alors qu'on les y a parfois dénombrés en bande de plus de 100 individus).

Plat !

Door/Par Bart Hanssens
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Bij het onderzoeken van dood Populierenhout (*Populus*) in het Moeraske vonden we in de dunne vezelige schorslagen iets wat leek op een geplet rozijntje. Het ging echter wel degelijk om een levend kevertje. De platte lichaamsbouw dient om te jagen in deze krappe ruimte en het aannemen van een doodshouding bij verstoring (*thanatosis*) is ook een beproefd verdedigingsmechanisme bij wel meerdere insecten. De Spiegelkever (*Hololepta plana*) die we nu vonden past deze strategie toe. Hij is zodanig afgeplat dat de wetenschappelijke naam er twee keer naar verwijst: «*Hololepta*» uit het Grieks betekent «geheel plat» en «*plana*» uit het Latijn verwijst daar nog eens naar. Volgens Willy Troukens is de kever pas vanaf de jaren '70 beginnen opduiken in België ([Phegea 33](#)) en hij vermeldt vondsten in Anderlecht en Zoniënwoud eind jaren '80.



Hololepta plana (Neder-over-Hembeek) – maart/mars 2012
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

In het Walckiers gestapeld Essenhout ([Fraxinus excelsior](#)) gaf nog een andere schijnbaar platgeslagen insect: de Schorswants ([Aneurus avenius](#)) en haar larven. Ook bij Essen is de bewegingsruimte onder schors miniem. Deze zogenaamde 'flat bugs' (Aradidae), zouden leven van de schimmels in ontbindend hout.



Aneurus avenius (Moeraske) – feb./fév. 2013
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

Lors de l'examen de bois mort de peuplier (*Populus*) dans le Moeraske, nous avons trouvé, dans les minces couches d'écorces fibreuses, quelque chose qui ressemblait à une raisin de Corinthe écrasé. Il s'agissait pourtant d'un coléoptère parfaitement vivant. Son corps plat lui sert à chasser dans ces interstices et la simulation de la mort (*thanatose*) lors de tout dérangement est un mécanisme de défense fréquent chez pas mal d'insectes. Le coléoptère *Hololepta plana* que nous avons trouvé ici applique cette stratégie. Il est tellement plat que son nom scientifique le rappelle deux fois : le grec «*Hololepta*» signifie «tout-à-fait plat» et le latin «*plana*» renvoie encore à ce caractère. Selon Willy Troukens, ce coléoptère a commencé à faire son apparition dans les années '70 en Belgique ([Phegea 33](#)) et il le mentionne à Anderlecht et en Forêt de Soignes fin des années 80.



Hololepta plana (Moeraske) – feb./fév. 2013
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

Dans le Walckiers, un tas de bois de frêne ([Fraxinus excelsior](#)) nous a permis l'observation de la punaise des écorces *Aneurus avenius* et de ses larves. Chez le frêne également, l'espace sous l'écorce est minime. Ces punaises 'flat bugs' (Aradidae) se nourrissent des moisissures du bois.



Aneurus avenius (Moeraske) - feb./fév. 2013
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



Actions

Retour sur le PRAS démographique au travers de l'avis de la CRD

Par Michel Moreels

La Commission Régionale de Développement (CRD) -l'organe qui se prononce notamment sur tous les plans d'aménagement de la Région bruxelloise- a publié son avis sur le PRAS démographique. Nous l'avons déjà évoqué dans notre précédent bulletin (EDM 104) en vous présentant déjà ses principales conclusions quant à la fameuse modification de la prescription n°11, relative aux zones vertes de haut e valeur biologique.

Cette CRD est composée d'experts indépendants ainsi que de représentants :

- du Conseil Economique et Social (CES)
- de la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS)
- du Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles-Capitale (CERBC)
- du Commission régionale de la Mobilité (CRM)
- du Conseil consultatif du logement
- des communes

Dans ce même numéro précédent (EDM 104), nous vous avons fait part d'autres points importants, dont le Heysel, pour lesquels nous étions intervenus citoyennement au cours de l'enquête publique.

Pour rappel, cet avis officiel est une « brique » de 486 pages, consultable sur Internet (<http://crd-goc.be>). Nous en avons extrait quelques éléments de réponse qui concernent le plateau du Heysel, (cf. EDM 102 et 104). Et le moins que l'on puisse en dire, c'est que l'avis de la CRD est très proche de l'avis émis notamment par Bruxelles Nature !

Puisse le Gouvernement bruxellois admettre qu'il fait peut-être fausse route à ce niveau et qu'il n'envisage pas de « passer » à n'importe quel prix...

Ainsi, on peut lire :

"La Commission s'oppose à la création d'une nouvelle ZIR (Zone d'Intérêt Régional = espace du territoire "extrait" de son affectation actuelle au PRAS pour satisfaire aux affectations spécifiques que souhaite le Gouvernement régional pour cette zone) sur le Plateau du Heysel et demande son maintien en zone d'équipements d'intérêt collectif ou de service public." (p.239) ;

(La Commission) "demande une étude qui justifie un centre de congrès sur le site, qui tienne compte des infrastructures existantes en Belgique." (p.239) ;

"La Commission s'oppose à la création d'un centre commercial sur le site du Heysel, alors qu'il existe deux projets de centre commercial à proximité (Just under the sky sur le site Godin et projet Uplace à Machelen/Vilvorde) ; qu'un centre commercial ne va rien apporter à l'attractivité internationale de Bruxelles et qu'il est inadéquat, dans le renforcement de l'activité économique productive et du développement du logement, de consacrer une part importante du sol à un centre commercial." (pp. 239-240) ;

"La Commission regrette vivement que le projet implique la disparition des équipements de nature touristique existants sur le site (et ici la CRD rappelle que le Plateau du Heysel est le plus grand parc d'attraction de Belgique, qu'il constitue le deuxième pôle touristique de Bruxelles, que Mini-Europe, Océade et l'Atomium sont les trois premières attractions, en chiffre d'affaire, de Bruxelles!) qui font la preuve de leur intérêt par le grand public et de leur attrait touristique ; elle demande de garantir sur le site au minimum la même surface d'équipements (de tourisme et de loisirs) que l'existant." (p.243) ;

"La Commission demande, à l'instar de l'AATL, que les 7 ha d'espaces verts prévus soient destinés uniquement à une zone verte, une zone verte de haute valeur biologique ou une zone de parc et que les zones de sports et de loisirs en plein air (constructibles à 30 %) soient localisées en dehors de cette zone ; que ces zones ne soient ni morcelées, ni dédiées aux abords des bâtiments ou aux aménagements de voiries." (p.244) ;

"La Commission se prononce en faveur du maintien du stade sur le plateau du Heysel. Elle pense, en effet, que ce lieu est approprié pour un tel équipement dont la cohabitation avec le logement est problématique." (p.246).

Comme vous le lisez dans ces quelques extraits, l'avis de cette commission officielle ne manque pas d'arguments.

Une passerelle au-dessus de la Woluwe.

Par Michel Moreels et Jean-Philippe Coppée

Lorsque, comme nous, on suit depuis des années l'ensemble des projets en tout genre qui « fleurissent » aux alentours de l'Hof ter Musschen et du Moeraske, on se dit qu'on ne devrait plus s'étonner de rien.

Eh bien non ! La (mauvaise) surprise reste au rendez-vous, rendant la sentence de Jean de la Fontaine dans les « Animaux malades de la peste » toujours plus actuelle : Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Premier acte : l'enquête publique du 3 au 17 janvier 2013

C'est en se rendant sur le site de l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert que nous avons appris qu'une asbl « Education » de Woluwe-Saint-Pierre envisageait de construire une passerelle au-dessus de la Woluwe pour l'école Singelij, installée Avenue Chapelle-aux-Champs à... Woluwe-Saint-Lambert. D'habitude, c'est via les classiques « affiches rouges » que nous aurions dû l'apprendre mais ici, aucune n'a fleuri le long du sentier bordant la Woluwe. Pourtant ce sont les utilisateurs du sentier qui auraient dû être les premiers informés. Ensuite, disons-le tout de suite, et même si on est loin du Golden Gate de San Francisco, on parle quand même de dimension considérable pour la Woluwe puisque la passerelle projetée s'élève à plusieurs mètres au-dessus du niveau de l'eau et est longue d'une vingtaine de mètres !

Cela va clairement changer des petites passerelles en béton permettant aux riverains d'accéder à leur jardin.



La zone Natura 2000 près de l'école. L'Hof ter Musschen est au-dessus de l'Avenue Chapelle-aux-Champs (Veldkapellaan).
<http://natura2000.eea.europa.eu>

Cette passerelle est demandée pour que les élèves ne doivent plus emprunter quelques mètres de trottoir et un petit béton afin d'accéder au portail de leur plaine de jeux. Ils pourront ainsi aller directement de la cour de récréation à la plaine de jeux.

Deuxième acte : les arguments de la CEBE

Les associations locales comme l'Asepré, Woluwe-Inter-Quartiers et la CEBE interviennent donc. On ne rappellera jamais assez l'investissement inouï en temps que demande la consultation de ces dossiers. De plus, la qualité de ceux-ci est généralement très inégale. Les architectes ont tendance à sous-estimer les impacts de leur projet sur l'environnement. Notons aussi que certains avis officiels (voir troisième acte) n'étaient pas dans le dossier. Ils auraient été très éclairants !

Quoi qu'il en soit, en saine démocratie, nous avons joué le jeu et fait part des arguments suivants à la commission de concertation :

- La faune et la flore du ruisseau ont besoin de lumière, d'absence d'obstacles.

Alors qu'idéalement, il faudrait prôner la suppression de la multitude de passerelles qui chevauchent la Woluwe, on propose ici d'en construire une de plus ! Nous sommes en zone Natura 2000 et ce projet porte atteinte à la Nature locale ! La demande stipule que l'analyse de l'effet barrière de la passerelle est « sans objet », nous estimons bien au contraire que son niveau aura p.ex. un effet perturbateur sur le déplacement des chauves-souris dont l'abondance et la diversité, reconnues dans la demande, ont justifié le classement "Natura 2000".

- Notre opposition à ce projet n'est cependant pas que d'ordre environnemental. Sans entrer dans le débat du caractère esthétique ou non de l'édifice projeté, nous contestons le nombre d'ouvrages divers qui surplombent le ruisseau et nuisent au caractère paysager de celui-ci. Un ruisseau naturel n'est pas un cours d'eau occulté par une succession de passerelles hétéroclites et celle qui nous est proposée serait un coup de poing dans le paysage !
- A notre sens, la justification de la création de la passerelle pour des raisons de sécurité des élèves, telle que développée dans le dossier de demande, est un prétexte. En effet, rien ne montre que la situation de fait actuelle n'est pas satisfaisante et que les enfants encourent de réels dangers en se déplaçant entre l'école et la plaine de jeux. Le trottoir emprunté actuellement pour l'accès à celle-ci fait 3,60 m de largeur et le passage de piétons y est rare. Si c'est la sécurité qui est le souci principal, le placement d'un garde-corps côté rue, pourrait naturellement être envisagé. A l'inverse, on ne pourrait négliger la menace de tentatives d'exercices d'escalade sur la structure secondaire de la passerelle avec risques de chutes d'une hauteur conséquente.
- Très concrètement, l'existence de cette passerelle générera une pollution physique du ruisseau de par les déchets qui seront jetés intentionnellement du haut de l'ouvrage par les enfants. Nous craignons aussi que ce genre de désagrément pourrait affecter les utilisateurs du chemin du Vellemolen.
- Cette construction constitue, une sorte de privatisation, d'appropriation de l'espace public. La passerelle va mettre en contact des parcelles qui ne sont pas enclavées et sont parfaitement accessibles en l'état. L'intérêt particulier passe donc avant l'intérêt général.
- Force est aussi de constater que le projet de passerelle proposé risque d'entraver les travaux (curage p.ex.) à réaliser à l'avenir dans la Woluwe (cours d'eau non navigable de 2ème catégorie). En effet, il ne permettra plus aux machines de passer le long du cours d'eau.
- In fine, nous avons constaté que ce projet aura, de manière insidieuse, pour conséquence de régulariser en catimini des abattages/élagages ayant déjà été réalisés ainsi que d'imperméabiliser une partie conséquente du terrain de football (joutant la plaine de jeux).



Situation en 2004



*Situation en 2013 - La passerelle sera construite sur la droite
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB*

Troisième acte : l'avis de la commission de concertation du 1^{er} février 2013

Sept plaintes ou remarques ont été collectées lors de l'enquête publique.

Les principaux arguments des plaignants sont résumés comme suit :

- la réalisation de cette passerelle et son usage fréquent par les classes auraient des effets négatifs importants (aspect paysager, quiétude de la faune)
- le site est en zone " Natura 2000 ", figure sur la liste de sauvegarde des Monuments et des Sites et est voisin du site naturel de l'Hof ter Musschen
- ce projet ne participe pas à la qualité paysagère exceptionnelle du site
- soulignent que la gestion actuelle des berges du côté de l'école n'est pas d'excellente qualité
- en outre il existe un pont à quelques mètres de là
- les arguments cités pour justifier ce pont ne sont pas convaincants
- demandent de ne pas réserver une suite favorable

Nous reprenons ici l'avis de la Commission de concertation :

Considérant que la demande se situe en zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public, zone de sports ou de loisirs de plein air et en zone d'équipement d'intérêt collectif, historique, esthétique ou d'embellissement au plan régional d'affectation du sol et qu'elle est conforme aux prescriptions de ce plan;
 Considérant que la demande se situe également dans le périmètre d'un bien inscrit à l'inventaire et sur la liste de sauvegarde;
 Considérant que la demande vise à réaliser une passerelle sur la Woluwe afin que l'école dispose d'un accès sécurisé à la cour de récréation située de l'autre côté du cours d'eau;
 Vu l'avis favorable conditionnel de principe de la Commission Royale des Monuments et des Sites émis en séance du 28/11/2012 moyennant l'apport de compléments en ce qui concerne certains aspects : semelles en béton de la passerelle, drainage, plantations,...;
 Considérant que la demande se situe en site Natura 2000 et vu l'évaluation appropriée fournie dans le dossier, et vu l'avis favorable émis par l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement-Stratégies Espaces Vert en son courrier du 18/12/2012;
 Considérant que l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement département Eaux a émis un avis favorable en son courrier du 11/12/2012, que le demandeur a obtenu l'autorisation de cette même institution pour la construction de la passerelle conformément au règlement provincial sur les cours d'eau non navigables de la province de Brabant et ce, pour le côté intérêt public;
 Considérant que, vu le caractère d'intérêt public et de sécurité, cette passerelle est acceptable;

AVIS FAVORABLE sous réserve de :

- s'accorder avec l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement, gestionnaire de la Woluwe pour que lors du curage de celle-ci, les drains dans le talus soient réaménagés,
- régler le problème de stockage des déchets

Quatrième acte : que conclure ?

La position exprimée par la Commission de Concertation, nous inspire, au moins, trois commentaires. Tout d'abord, on est à nouveau confronté au flagrant manque de poids dont dispose Natura 2000 lorsqu'il s'agit de protéger un site d'un projet perçu comme porteur (école, sécurité des enfants). Quelqu'un pourrait-il nous donner un exemple concret de ce qui ne peut réellement être fait dans ce type de zone ?

Ensuite, dans ce projet, comme dans pleins d'autres, nous sommes confrontés aux compensations. Certes, nous sommes parfois d'accord, que c'est l'unique solution... mais ici, c'est loin d'être le cas. Cette construction dont la nécessité n'est pas flagrante (la situation actuelle apportait satisfaction et aucun accident n'a jamais été à déplorer) et dont l'impact environnemental et paysager est défavorable... sera autorisée à condition qu'ils plantent une haie autour de la plaine de jeux !

Qu'est-ce donc pour une compensation ? On va autoriser une école à s'approprier 20 mètres d'espace public et enjamber la Woluwe et le sentier à la condition de planter une haie. Une haie que, soit dit en passant, l'école, qui bénéficie d'un cadre d'implantation vert, n'a jamais eu l'idée ou l'initiative durant les décennies précédentes ! Le geste fort de l'école aurait justement été de viser la protection des zones qui l'entourent en en faisant un vrai projet pédagogique et non montrer l'exemple par toujours plus de constructions ou d'aménagement.

Enfin, ce dossier illustre à merveille les limites démocratiques du fonctionnement des Commissions de Concertation.

Ici, comme souvent, tout était déjà décidé avant la concertation, puisque le demandeur avait déjà obtenu (voir les dates d'accord qui sont antérieures à la tenue de la réunion de la Commission) pour son projet l'aval de la CRMS et de l'IBGE... tous deux membres de ladite Commission de Concertation !

Cinquième acte : comparaison n'est pas raison... et pourtant.

Un peu plus loin, une douzaine d'autres passerelles, en béton ou en bois, sont présentes sur une longueur de 200 m. Ces passerelles initiales dateraient de la construction des habitations en 1937, époque à laquelle la commune avait permis aux nouveaux habitants de cultiver les potagers localisés sur une propriété communale sur l'autre rive. Ces passerelles, quelque peu hétéroclites et dégradées, sont probablement vouées à disparaître car elles ne se justifient plus. Un riverain a procédé au remplacement sans demande préalable d'une de ces passerelles. Il s'agit là d'un fait qui n'est pas cautionnable mais il a tenté de régulariser la situation. L'avis de la commission de concertation (11/01/2013) a été bien différent de celui émis pour l'école. Cet avis est défavorable notamment car il a été considéré que cette passerelle générerait l'entretien normal du cours d'eau et qu'elle ne participait pas à la mise en valeur du patrimoine classé et n'a pas présidé à la protection du site. Aucune « compensation » qui tienne donc pour ces petites passerelles...

Le Père Noël... une ordure !?

par Michel Moreels

Début 2011, je vous comptais ma déconvenue : le vol de mon PC portable dans le train, le 22 décembre 2010. Corollaires. Les chiffres de fréquentation de nos gestions disparus.



© 2013 CEBE-MOB

Pas d'attribution du Castor d'Or -le trophée symbolique qui couronne annuellement notre "gestionnaire" le plus présent sur le terrain- en 2010 !

Fin 2012, l'histoire repasse ses plats. J'ai été cambriolé le 25 décembre sur le coup de 13 heures. J'étais au restaurant, coupable faiblesse. Résultat : le vol, entre autre, de mon "nouveau portable"... et de ma clé USB où j'avais le backup de mes fichiers. Que voulez-vous quand on est ordonné, on range tout ce qui est informatique dans la... même armoire ! Pas de Castor d'Or non plus en 2012 ! André, Daniel, Jean, vous qui, comme d'habitude, étiez au coude à coude, pas de palmarès pour vous départager !

Question suspect, personne n'a rien vu. Sauf ma petite voisine de 5 ans qui pense avoir entraperçu, peu avant, un vieux monsieur en rouge tiré par deux rennes. La description n'a cependant pas été jugée suffisante pour que la police locale puisse se faire une idée précise quant à l'identité du malandrin.

C'est en tous cas décidé : je passerai la semaine de Noël 2013, avec mon PC sur les genoux, dans la salle des coffres de ma banque. Maintenant, je serai prudent !

Mais a-t-on géré en 2012 ?

Par Jean-Philippe Coppée

Pas de Castor d'Or donc en 2012. Néanmoins, nous tenons un récapitulatif le plus complet possible des interventions que nous réalisons sur les sites du Moeraske et de l'Hof ter Musschen. En fait, les gestions sont une partie de nos activités et, comme tous les ans, nous avons compilé les données et évalué les tendances. L'ensemble est mis en page dans un « rapport d'activités » qui est disponible sur notre site Internet (www.cebe.be).

Alors même si 2012 n'a pas de Castor d'or, voici quelques informations sur les gestions réalisées l'année passée.

Les gestions se font conformément à un plan de gestion. Celui de l'Hof ter Musschen a été rédigé en collaboration avec l'UCL, principal propriétaire des lieux. Le plan de gestion du Moeraske, déjà très ancien, a été entièrement revu en 2008 et envoyé à la Direction des Monuments et Sites et à l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement.

Les activités de gestion diffèrent en fonction de la saison (p.ex. on ne fauche pas au milieu de l'hiver ou on n'élague pas un saule têtard en période de végétation). Néanmoins, lors des gestions mensuelles, nous passons systématiquement dans l'ensemble de chaque site. Nous n'intervenons donc pas sur tout le territoire avec la même intensité. A côté de l'objet spécifique de la gestion du jour, le reste de l'intervention peut ne se limiter qu'à un examen et une évaluation des lieux ainsi qu'à l'enlèvement d'éventuels détritiques.

En 2012, dix journées de gestion mensuelle ont été réalisées au Moeraske accueillant 67 gestionnaires, alors que ce sont 96 personnes qui ont travaillé sur les 10 journées à l'Hof ter Musschen.

A côté des gestions mensuelles, nous organisons des gestions spéciales (p.ex. pour le fournil ou des opérations spécifiques sur un site). Elles sont effectuées par la CEBE, soit seule, soit avec l'aide d'autres organisations. En 2012, 127 personnes y ont participé au Moeraske, 53 à l'Hof ter Musschen, 36 pour le fournil et 41 pour les potagers du Moulin et biologique. Au total, ce sont donc 257 personnes qui ont participé à ces gestions spéciales. Les différents totaux incluent bien sûr les membres de la CEBE et les personnes actives sous la conduite de représentants de la CEBE. Ils constituent des jours (ou parfois des demi-jours) de travail.

Au total, les gestions mensuelles et spéciales auront rassemblé 420 personnes en 2012, soit une augmentation de presque 13 % par rapport à 2011 (372). En plus, certaines gestions plus lourdes sont prises en charge par l'entreprise de travail adaptée Nos Pilifs. Elle n'est pas mentionnée dans ces totaux. Comme vous le voyez, le travail ne manque pas. Si vous aussi vous avez envie de faire un geste concret pour la nature près de chez vous, voyez nos pages « Agenda ». Nous vous attendons déjà les bras ouverts !



Produits & Publications

Publications



€ 5

- 1. Promenade dendrologique à Schaerbeek**
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

- 2. Promenade dendrologique à Evere**
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 2,5

- 5. Moulin d'Evere : dernière mouture**
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



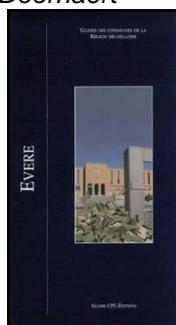
€ 5

- 6. Les araignées**
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 5

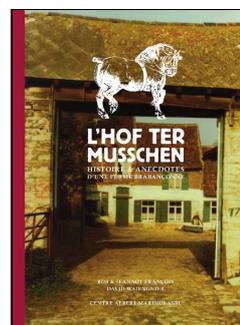
- 7. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert**
par *Geneviève Vermoelen*



€ 10

- 8. A la découverte des sites et monuments d'Evere**

- 9. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert**



€ 16

- 10. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne**

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Produits

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) : € 6,5

Frais de port : € 1,5

A verser au compte BE 56-0015-1170-7412, par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous : - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.

- Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64 arrêt Saint-Vincent.

Date : - Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
- Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous : Croisement rue de Verdun – Houtweg
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent.

Date : Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous : Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Date : tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

Rendez-vous : Monter l'avenue Hippocrate depuis le Bld de la Woluwe, prendre le premier sentier à droite. Le fournil est à 80 m sur votre gauche.
Accès : bus 42-79 arrêt Hof ter Musschen.

Date : une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 15 h.

PAF : € 20 (comprenant un pain bio de 800 gr).

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil).

Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,
(local apicole de la CEBE, rue du Château).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40 pour l'année civile (hors cotisation).**

**Pour COTISATIONS ET DONN UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB)**

Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 97 95 10

Semaine sans pesticides, la CEBE participe !

Par Betty Beys

Les pesticides présentent des risques pour la santé, la qualité des eaux et la biodiversité.

Pour supprimer les bestioles indésirables et les herbes folles, des méthodes alternatives non chimiques existent.

C'est pour informer et sensibiliser les citoyens sur cette problématique qu'est organisée la **Semaine sans pesticides**. Du 20 au 30 mars 2013, à Bruxelles et en Wallonie, se dérouleront visites de jardins, expositions, conférences et autres activités sur le sujet.

A cette occasion, la CEBE, tiendra un stand d'information, en collaboration avec le PAN Belgium, dans le cadre des "Portes ouvertes" de la **ferme Nos Pilifs**, les samedi 23 et dimanche 24 mars 2013.

Nous vous attendons nombreux.

Rendez-vous : À la ferme Nos Pilifs, Trassersweg 347, 1120 Bruxelles dès 10h30.



*Les pesticides, tout le monde en profite !
Et pourtant des solutions existent...
R. Beys - Copyright © 2013 CEBE-MOB*



Dates

Mars 2013

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Promenade d'intérêt général- Guide : Ch. Rombaux
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : Promenade d'intérêt général - Guide : Ch. Rombaux
Ve 22	Evere	Réunion et Assemblée générale de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 23 Di 24	Neder-over- Hembeek	Semaine sans pesticides – Nos Pilijs (Trassersweg 347, 1120 Bxl) – stand d'information – à partir de 10h30 (voir p.23)

Avril 2013

Sa 06	Hof ter Musschen	Gestion
Di 07	Hof ter Musschen	Visite guidée : A la recherche du temps passé...ou comment vivait-on à la ferme HTM, il n'y a pas si longtemps - Guide : C. Dicker
Ve 12	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 13	Moeraske	Gestion
Di 14	Moeraske	Visite guidée : Floraisons printanières - Guide : Jean Randoux
Sa 20	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 26	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 27	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Mai 2013

Sa 04	Hof ter Musschen	Gestion
Di 05	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les plantes mellifères et le rucher- Guides : J. Randoux et B. Cornet (apicultrice)
Ve 10	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 11	Moeraske	Gestion
Di 12	Moeraske	Visite guidée : Floraisons visibles et moins visibles- Guide : J. Randoux
Sa 18	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 24	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 25	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Juin 2013

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les graminées - Guides : B. & R. Beys
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09	Moeraske	Visite guidée : La prairie fleurie - Guide : Ch. Rombaux
Sa 15	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 21	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 22	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Juillet 2013

Sa 06	Hof ter Musschen	Gestion
Di 07	Hof ter Musschen	Visite guidée : Un peu de tout...ou la vie est luxuriante en cette période de l'année, il suffit de se baisser! - Guide : M. Moreels
Ve 12	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 13	Moeraske	Gestion
Di 14	Moeraske	Visite guidée : Un peu de tout...ou la vie est luxuriante en cette période de l'année, il suffit de se baisser! - Guide : M. Moreels
Sa 20	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Sa 27	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Guides – contacts

- R. & B. Beys : 02 / 771 33 71
- C. Dicker : 02 / 770 30 13
- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- J. Randoux : 02 / 705 43 02
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43